



Connaissez-vous la signification du logo du Parc naturel régional des Vosges du Nord ?

L'étoile à 8 branches est commune à tous les Parcs Naturels Régionaux de France.

Le symbole du Parc naturel régional des Vosges du Nord est formé des lettres V et N entrelacées comme un motif d'art populaire.

Il évoque les ondulations boisées de nos paysages où nichent étangs et vallons et symbolise la volonté d'harmonie et de cohérence qui fonde le projet du Parc.

Pour en savoir plus

Maison du Parc
BP 24- 67290 LA PETITE PIERRE
Tél. 03 88 01 49 59
e-mail : contact@parc-vosges-nord.fr
ou consulter les sites internet du Parc
www.parc-vosges-nord.fr
www.biosphere-vosges-pfaelzerwald.org

Vous pouvez également vous inscrire sur la page d'accueil du site internet du Parc pour recevoir notre lettre d'informations sur les activités pour les jeunes et adultes et actions du Parc.



WELCOME #BYZANCE - crédits photos : SYCOPARC - J.L. HESS - N. LARCHE (architecte)

Notre territoire : le Parc naturel régional des Vosges du Nord



Et si on habitait le monde autrement ?
30 ans



Qu'est-ce qu'un Parc Naturel Régional ?

Un "Parc naturel régional" comme le nôtre est un territoire rural dont les paysages, les milieux naturels et le patrimoine culturel sont de grande qualité, mais dont l'équilibre est fragile.

Il s'engage à respecter une « règle du jeu », la Charte du Parc, qui définit les objectifs et les actions à mener pour 10 ans. La Charte est un contrat signé entre les régions, les départements, et les communes adhérant aux objectifs concernés. Le territoire est classé Parc Naturel Régional par un décret interministériel.

Le Parc naturel régional des Vosges du Nord fait partie des 44 Parcs naturels régionaux de France dont deux sont hors Métropole (PNR de Martinique et Guyane).

Dans l'Est de la France, il y a encore les PNR des Ballons des Vosges et de Lorraine.

Connaissez-vous bien votre Parc ?

Le Parc naturel régional des Vosges du Nord est un groupe de 113 communes. Il se situe à cheval sur le Bas-Rhin/Alsace et la Moselle/Lorraine. Wissembourg, Bouxwiller, Saveme, Phalsbourg, Sarre-Union et Rohrbach-lès-Bitche en sont les villes-portes et entretiennent des liens privilégiés avec lui.

Notre territoire a été aussi reconnu « Réserve de Biosphère » par l'UNESCO en 1989 pour son Patrimoine naturel et culturel. Le Parc naturel régional des Vosges du Nord est géré par Le Syndicat de coopération pour le Parc (SYCOPARC) qui est un syndicat mixte. Le SYCOPARC a pour mission d'aider les acteurs du territoire à agir dans le sens des objectifs du Parc, dont il est le garant.

Son siège est à La Petite Pierre.




Architecture : le bois pousse à inventer

Quelques chiffres-clés de votre territoire :


La superficie du Parc naturel régional des Vosges du Nord est de 130500 ha. Coïncidence : il compte autant d'habitants (83.000) que d'hectares de forêts.

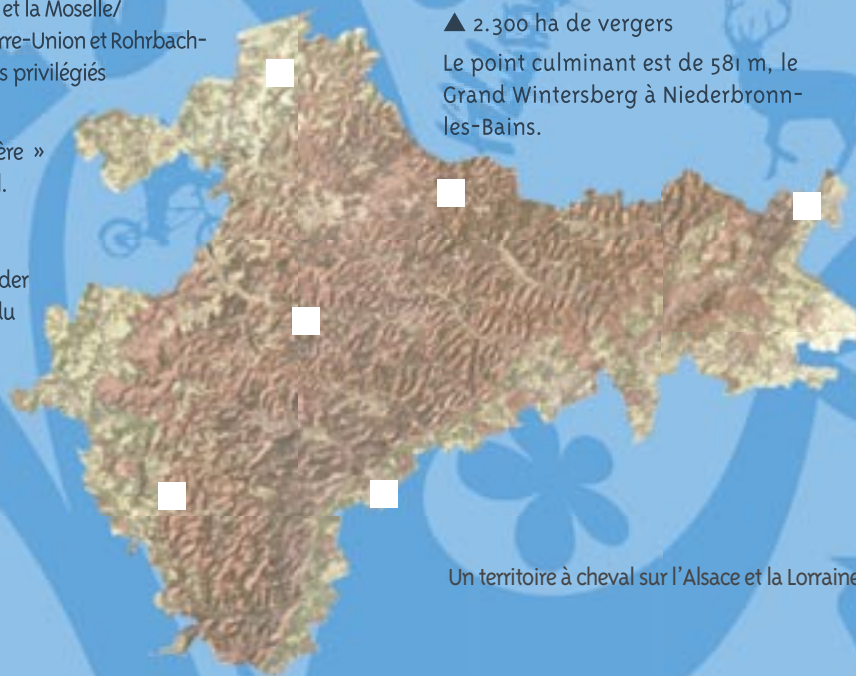
Patrimoine naturel

- ▲ 83.000 ha de forêts 
- ▲ 1200 ha de sites naturels protégés
- ▲ 1.084 km de cours d'eau
- ▲ 2.300 ha de vergers

Le point culminant est de 581 m, le Grand Wintersberg à Niederbronn-les-Bains.

Patrimoine culturel

- ▲ 35 châteaux forts 
- ▲ 2 châteaux Renaissance
- ▲ 1 citadelle
- ▲ 5 ouvrages de la ligne Maginot
- ▲ 113 monuments historiques et sites classés ou inscrits
- ▲ 1330 sites archéologiques identifiés



Un territoire à cheval sur l'Alsace et la Lorraine



Et si on habitait le monde autrement ?
30 ans



La Tourbière de Waldeck : 15000 ans d'âge

